

# l'information/sud

Par la succession P.-R. Baril

## Aménagement d'un splendide parc-jardin à Warwick

par Benoît AUBRY

**WARWICK** — Un parc-jardin sera à n'en pas douter un des plus modernes et des plus beaux est présentement en construction en face du foyer "Etoile d'or" à Warwick. Le coût de cette oasis de repos que l'on estime approximativement à \$50.000 sera entièrement défrayé par la succession P.-R. Baril de Warwick. La succession Baril en financera la construction et l'entretien, de sorte que les citoyens de Warwick pourront en jouir sans qu'il leur en coûte un sou pour autant.

Le président du bureau des gouverneurs de la succession Baril, M. Jean-Paul Baril, a révéilé que ce parc-jardin était spécialement construit pour les cinquante pensionnaires du foyer mais qu'il ne voyait aucune objection à ce que les citoyens de Warwick s'en servent. "Puisqu'il sera là, aussi bien en faire profiter tout le monde, a-t-il dit". On sait que la succession Baril dépense annuellement des milliers de dollars qui ajoutent au bien-être de la population de Warwick.

Travaux

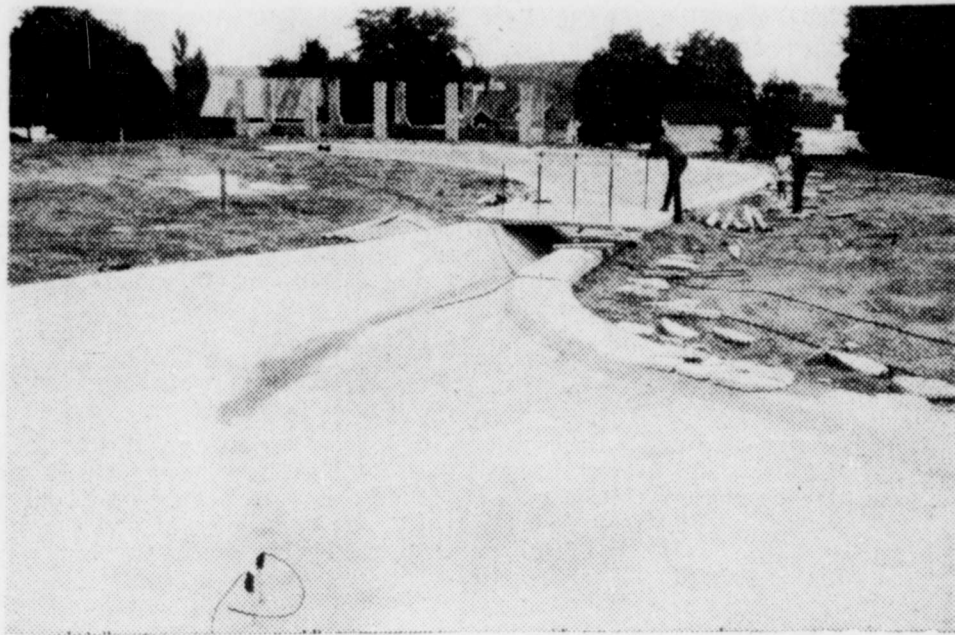
Commencé à l'automne dernier, ce lieu de repos et de bien-être devrait être terminé au cours de l'année 1971. Les éléments naturels tel que le roc ajouteront au charme de l'endroit puisqu'on s'en servira à bon escient. Toutes sortes de

commodités y seront aménagées pour en faire réellement un lieu où il fait bon se reposer. Des jets d'eau lumineux y seront installés, de même que des allées, des kiosques, une grande rocaillie, etc. Les plans de ce parc-jardin révèlent également qu'une grande quantité de plantes et d'arbres recouvriront une bonne partie de la surface. Un

espace a aussi été réservé pour éventuellement des spectacles en plein air. On prévoit aussi l'installation de quelques jeux.

L'infrastructure de ce parc-jardin, situé sur la propriété du foyer "Etoile d'or" est terminée depuis plusieurs mois. L'installation d'un pont en béton, l'électricité et les conduits d'eau sont

aussi terminés. On travaille présentement à l'installation de pagodes et d'un vaste étang. La seconde phase de l'aménagement de ce parc consistera à étendre de la terre et à installer les allées en noussière de pierre. Elle devrait débuter bientôt. Ce parc-jardin, d'une forme quasi-triangulaire approximative de 225 pieds par 350 et 600.



UN MAGNIFIQUE PARC-JARDIN est présentement en construction en face du foyer Etoile d'Or de Warwick. Ce projet entièrement financé par la succession P. R. Baril, coûtera environ \$50.000. On travaille présentement à l'aménagement de pagodes et d'un vaste étang, que l'on peut voir au centre de la photo. (Photo: Benoit Aubry)



QUAND DES PERSONNALITES SE RENCONTRENT à l'issue d'un concours de personnalité, il ne peut être question que de la qualité des candidates. Cette scène a été prise seulement quelques instants après le déroulement du gala de personnalité qui a eu lieu à l'Auditorium des Soeurs de l'Assomption, dans le cadre du Festival de Nicolet. Sur la photo, de gauche à droite, MM. François Mercier, président du Festival; Pierre Smith, président d'honneur du gala Aimé Chassé, maître de cérémonie, de même que deux membres de la troupe du Théâtre des Marguerites, Janine Sutto et Georges Carrère. (Photo Pierre Wibaut)

## Mlle Renée Poirier couronnée reine du Festival de Nicolet

par Régent LAJOIE

**NICOLET** — La première reine du Festival de Nicolet, Mlle Renée Poirier, a été couronnée samedi soir, au Centre Catholique de Nicolet, lors d'une soirée de gala à laquelle ont assisté plusieurs centaines de personnes.

La souveraine a été choisie à l'issue d'un concours de personnalité parmi les sept candidates à ce titre tant convoité. C'est le président d'honneur du concours de personnalité, Me Pierre Smith, qui a mis fin au suspens qui régnait depuis vendredi soir en dévoilant le nom de la première Miss Nicolet à la plus

grande satisfaction de l'assistance.

Renée Jère a ensuite été couronnée par le président du Festival de Nicolet, M. François Mercier, qui fut invité à déposer sur la tête de la nouvelle souveraine la couronne traditionnelle.

Par la suite, la reine et les duchesses se sont vu remettre une superbe gerbe de fleurs. M. François Caron, de la maison J. U. Caron et Fils Inc., assureurs de Nicolet, a ensuite remis une intéressante bourse en argent à la reine.

Cette soirée de couronnement de la reine était le complément à un concours de personnalité organisé par l'hebdomadaire lo-

cal et les dirigeants du premier Festival de Nicolet.

Les organisateurs de cet événement qui a suscité un vif intérêt auprès de toute la population nicolétaine et même de la région avaient retenu pour la circonstance un orchestre de Sherbrooke, les Jeunes Airs, qui par leur musique enlevante et entraînante ont invité les personnes présentes à la danse.

Soirée

Chacune des sept candidates a fait son entrée sur la scène du Centre Catholique de Nicolet accompagnée de son escorte. Les sept charmantes jeunes filles étaient vêtues d'une ravissante mini-robe noire et d'une maxamante de couleur blanche. L'ensemble était une création de Normand Bolduc, de la Boutique Marie-Jo, de Nicolet.

Le maître de cérémonie pour la circonstance, Normand Choquette, annonceur à la station radiophonique trifluvienne de CHLN, après avoir introduit les duchesses, a invité le président d'honneur, Me Pierre Smith, à

venir dévoiler le nom de la première Miss Nicolet.

Après avoir réussi à faire languir quelque peu l'assistance, Me Smith a finalement déclaré que la reine du Festival de Nicolet 1970 était Mlle Renée Poirier. Renée Jère est la fille du docteur Richard Poirier, dentiste de Nicolet. Il s'agit d'une jolie et délicate brunette qui est encore étudiante. Pour cette soirée de couronnement, Renée était accompagnée de Louis Bégin, de Nicolet.

La nouvelle souveraine a ensuite été invitée à ouvrir la danse au bras du président du Festival de Nicolet, M. François Mercier, qui quelques instants auparavant, l'avait couronnée.

Cette magnifique soirée était rehaussée par la présence du chanteur Roland Guérard, accompagné de son épouse, M. Guérard était à Nicolet où il devait le lendemain, soit dimanche, donner un récital à la Cathédrale de Nicolet, en compagnie de Yolande Dulude et de la chorale Les Semeurs de Joie.

## Jury, les comédiens du théâtre des Marguerites

Par Régent LAJOIE

**NICOLET** — Les sept charmantes candidates au titre de reine du Festival d'été de Nicolet ont eu l'occasion de démontrer leur personnalité lors du concours qui avait été organisé par l'hebdomadaire local et qui a été présenté à l'Auditorium des Rév. Soeurs de l'Assomption, vendredi soir.

Ce concours a revêtu un cachet particulier puisque les membres du jury étaient les comédiens de la troupe du Théâtre des Marguerites, de Trois-Rivières-Ouest. En effet, les comédiens Georges Carrère, Janine Sutto, Gilles Pelletier, Pierre Dufresne, Mariette Duval Suzanne Laberge ont été appelés à juger de la personnalité de chacune des sept candidates à ce concours.

La tâche du jury n'a pas été facile comme l'a démontré le résultat qui a été connu le lendemain. Ce gala de personnalité était sous la présidence d'honneur de Me Pierre Smith, de Nicolet.

L'objet de la soirée était évidemment le concours de personnalité proprement dit. Toutefois, un programme de choix a merveilleusement bien encadré le moment tant attendu, soit celui où les comédiens devaient juger de la présentation de chaque candidate.

Plus de deux cents personnes ont assisté à ce concours et ceux qui n'ont pas jugé opportun de se rendre à l'Auditorium ont certes raté l'une des plus belles soirées à être présentées à Nicolet depuis plusieurs mois.

En effet, les organisateurs de cette soirée avaient prévu divers numéros de choix avec la participation de talents locaux.

Le maître de cérémonie pour cette circonstance était le sympathique Aimé Chassé qui, par sa verve coutumière, a su agrémente la soirée d'agréable façon.

Il a d'abord présenté les comédiens du Théâtre des Marguerites, Janine Sutto, Georges Carrère, Pierre Dufresne, et Gilles Pelletier, ainsi que Suzanne Laberge. M. Chassé a en-

suite signalé que ce gala était sous la présidence d'honneur de Me Pierre Smith et qu'il était organisé dans le cadre du Festival de Nicolet en collaboration avec l'hebdomadaire Courrier-Sud dont le directeur est M. Guy Rouleau. Le maître de cérémonie a également souligné la présence de M. François Mercier, président du Festival, de même que de M. Florian Côté, député du comté aux Communes d'Ottawa.

La soirée a débuté par la présentation d'un mini-récital de ballet par quatre élèves de l'école de Mme Janine Roy, de Nicolet. Les quatre mignonnes ballerines se sont exécutées au son de la musique du compositeur Jean Chatillon, directeur de la section musique à l'Université du Québec, à Trois-Rivières. M. Chatillon est originaire de Nicolet.

Le directeur de la troupe de Théâtre des Marguerites, M. Georges Carrère, a été invité à réciter des poèmes d'Eloi de Grandmont et de Pierre Chatillon.

Ce fut le concours de personnalité où chaque candidate s'est présentée au jury. Les membres de ce jury d'honneur ont ensuite posé diverses questions aux candidates afin d'être plus en mesure de juger de la personnalité de chacune d'elles. Les points furent compilés à la suite d'une brève délibération des comédiens et l'enveloppe contenant le résultat fut remise au président d'honneur de cette soirée, Me Pierre Smith, de Nicolet.

Cette magnifique soirée s'est clôturée par un spectacle des duettistes Jacques et Jean. Par leurs interprétations et leur choix de chansons, ce groupe de Nicolet a grandement impressionné les personnes présentes y compris les membres de la troupe du Théâtre des Marguerites.

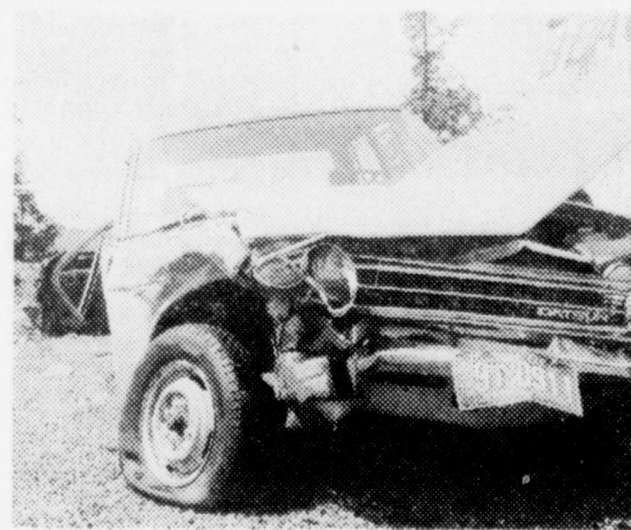
La soirée devait se terminer sur la terrasse de M. Roland Bolduc, de Nicolet, qui a offert une magnifique réception aux membres de la troupe et à plusieurs invités. Un cocktail et un buffet léger ont été servis.

## Quinquagénaire blessé

**VICTORIAVILLE (B.A.)** — Vers 5h.10, samedi matin M. Anatole Lachapelle, 50 ans de Victoriaville, a été blessé lorsque son automobile a percuté contre un poteau de l'Hydro-Québec. M. Lachapelle a eu quatre dents de cassé; il a également été blessé aux côtes. Il fut transporté à l'Hôtel-Dieu

d'Arthabaska par une auto-patrouille de la police de Victoriaville.

L'accident est survenu à l'intersection des rues St-Augustin et Monfette. Le sergent Dauphinais et le constable Perreault se sont rendus sur les lieux pour effectuer les vérifications d'usage.



LE TRISTE BILAN d'une belle nuit d'été se chiffre par deux accidents presque simultanés, 12 blessés plus ou moins graves, la perte totale de 3 véhicules automobiles en plus de produire pour \$1,500 de dommages sur un quatrièm, et du travail en quantité pour les policiers municipaux. Sur la photo on aperçoit la petite Datsun dans laquelle précipitait M. Jean-Claude Mailhot et son amie Michelle Paquin tous deux de Drummondville. Les autres personnes impliquées dans ces deux accidents étaient originaires de Pont-Viau, St-Eustache et St-David, St-Guillaume et St-Germain près de Drummondville.



LA PETITE VOITURE EUROPEENNE de M. Michel Fortier de Victoriaville a pris feu sur le boulevard Juras ouest vendredi après-midi vers 5h. 15. Inutile de dire qu'elle est une perte totale. M. Fortier a été légèrement brûlé par la même occasion. (Photo: Benoit Aubry)

## Policiers affairés à Drummondville

# Dans la chaleur de la nuit

**DRUMMONDVILLE (P.M.)** — La nuit de samedi à dimanche a été des plus mouvementées pour les policiers de Drummondville alors qu'ils ont dû se rendre sur les lieux de deux accidents graves survenus à quelques minutes d'intervalles.

Le premier est survenu à l'angle du boulevard Saint-Joseph et de la rue St-Pierre vers 2h.05 a.m. lorsque le véhicule conduit par M. Philippe Laliberté, 61 ans, du 232 8e avenue à Saint-Eustache, est entré en collision avec la Mustang 1964 que con-

duisait Serge Fontaine, 20 ans, de St-Guillaume.

Les occupants des deux véhicules ont été blessés sous la violence de l'impact et ont dû être conduit à l'hôpital Ste-Croix pour recevoir les soins que nécessitait leur état. Ce sont les ambulanciers de la Maison Sécurité qui se sont chargés de ce travail.

M. Laliberté ainsi que sa femme et leur fille Ginette âgée de 26 ans ont pu regagner leur domicile après avoir reçu les premiers soins à la clinique d'urgence. Pour leur part, les occu-

pants de la Mustang sont demeurés à l'hôpital sous observation mais leur état de santé n'inspirerait aucune crainte. Il s'agit de Mlle Murielle Desrosiers 16 ans de St-David et sa soeur Pierrette 20 ans, de Serge Fontaine 20 ans, de St-Guillaume qui a pu regagner son domicile après les premiers soins, et de Roch Joyal 22 ans de St-David.

La Tornado modèle 1970 de M. Philippe Laliberté a été endommagé pour plus de \$1,500 alors que la Mustang 1964 de Serge Fontaine est tellement avariée qu'elle est considérée comme une perte totale.

Moins de 15 minutes plus tard, soit vers 2h.20 a.m., on signalait un second tamponnage dans les limites de la ville. Cette fois c'est à l'intersection des rues Lowring et Lindsay que l'accident s'est produit. La Datsun que conduisait M. Jean-Claude Mailhot du 14, 117 avenue à Drummondville-Sud est venu donner violemment contre

la ford 1967 propriété de Serge Mathieu du 290 Chemin Yamaska à St-Germain, près de Drummondville. Le choc fut si violent que les deux voitures sont des pertes totales ayant subi pour plus de \$2,000 de dommages. Les occupants des deux voitures ont dû être transportés à l'hôpital Ste-Croix pour y recevoir les premiers soins. Le travail fut confié aux ambulanciers de la Maison Vachon et Sécurité.

Mlle Michelle Paquin du 488 rue Leclerc qui voyageait en compagnie de M. Jean-Claude Mailhot a été conduite avec M. Mailhot à l'hôpital, ainsi que M. et Mme Gilles Mathieu du 160 boulevard de la concorde à Pont-Viau qui voyageaient avec Serge Mathieu. La plupart des blessés dans cette accident ont eut à passer la journée de dimanche à l'hôpital mais ont pu regagner leur domicile par la suite. Les blessures consistaient dans la plupart des cas à des contusions multiples et fractures mineures.

## Une voiture presque entièrement brûlée

**VICTORIAVILLE (B.A.)** — Une automobile de marque européenne a été presque entièrement brûlée vendredi après-midi vers 5h. 45 sur le boulevard Juras Ouest, près du motel Lajeunesse. Le feu a été causé par une explosion dans le moteur.

Le conducteur, M. Michel Fortier, 27 ans, de Victoriaville avait auparavant immobilisé son automobile. L'explosion s'est possiblement produite au moment où il enleva le bouchon

du radiateur. Il fut brûlé au 1er degré aux deux avants-bras. M. Fortier a été transporté à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska par l'auto-patrouille du constable Vaillancourt; il a cependant pu regagner son domicile après avoir reçu les premiers soins.

Les pompiers et les policiers du service de la police de Victoriaville se sont rendus sur les lieux. Le sergent Dauphinais, le sergent Bernier et le constable Vaillancourt ont assisté le malheureux.

## Cherchez le sourire de la reine pour un \$10

**VICTORIAVILLE (B.A.)** — Les policiers de Victoriaville avisent les gens de la région d'être très prudents dans leurs échanges pécuniaires. En effet, au cours de la semaine, on a mis la main sur dix faux \$10 à Victoriaville.

Des individus essaieraient d'écouler la marchandise de toutes les façons possibles. Jusqu'à présent les faux-monnayeurs ont tenté de "passer" leur argent aussi bien dans les maga-

sin et dans les commerces que chez des particuliers. La principale caractéristique pour reconnaître les faux \$10 serait la figure de la reine qui n'aurait pas été très réussie, par l'artiste bien entendu.

L'enquête sur cette affaire est menée sous la direction du détective Scott du service de la police de Victoriaville. On avise les personnes qui trouveraient de ces faux \$10 de communiquer avec les policiers.

## Nouvelle pompe à incendie

**NORBERTVILLE (G.A.B.)** — Les édiles municipaux de Norbertville ont donné suite à une décision prise lors d'une récente séance. Une pompe à turbine a été achetée pour remplacer celle qui était utilisée sur le camion à incendie et dont le rendement laissait à désirer. La nouvelle pompe a été jugée très efficace lors des essais qu'on lui a fait subir après sa mise en place sur le véhicule qui sert également de camion-citerne. Cette amélioration coûte envi-

ron \$2,000 aux contribuables de la localité.

M. le maire Jean-Claude Béliveau et ses collaborateurs du conseil municipal jugent que c'est là un placement avantageux puisqu'il permettra de protéger plus adéquatement les propriétés contre le feu, des instructions ont été données au secrétaire-trésorier, M. Antonio Poisson, de compléter la documentation qui sera produite à Québec en vue d'obtenir des subventions sur cette dépense.

## Dommages matériels de \$475

**VICTORIAVILLE (B.A.)** — Des dommages de \$475 ont été causés vers 9h., vendredi soir lors d'une collision impliquant deux automobiles à l'intersection des rues Notre-Dame-Ouest et St-Philippe à Victoriaville. Aucune personne n'a heureusement été blessée.

L'une des automobiles, une Renault '68, conduite par M.

Bernard Dupuis, 35 ans, de Victoriaville, a été endommagée pour \$350 tandis que la Ford '69 de M. Yvon Lavigne a subi des avaries pour \$125. Les deux conducteurs sont de Victoriaville.

Le sergent Dauphinais et le constable Perreault de la police de Victoriaville se sont rendus sur les lieux de l'accident.

## Pas plus de répit pour les policiers de Victoriaville

**VICTORIAVILLE (B.A.)** — Les policiers municipaux de Victoriaville ont travaillé vendredi soir ont été des plus occupés. En plus de se rendre sur les lieux des nombreux accrochages qui sont survenus et de s'occuper de la routine habituelle, ils ont dû répondre à une multitude d'appels pour faits divers.

Pour ne donner qu'un aperçu du travail qu'ils ont effectué, citons que vers 10.10h. vendredi soir ils se sont rendus sur la rue de la Gare pour remettre de l'ordre qu'on avait signalé des troubles entre motards. Vers 11.05h., ils ont été demandés dans un restaurant de la ville où une bagarre avait éclaté.

A 1h.35 samedi matin, un appel logé au bureau de la police mentionnait qu'un individu était sorti d'une auto renfermant trois hommes, et que celui-ci était allé porter une boîte "louche" près de la clôture de l'Hy-

dro-Québec. Aussitôt sur les lieux, les policiers ont constaté que la boîte était vide. Enfin, après avoir interrogé brièvement les trois compères, on se rendit compte qu'ils étaient bel et bien en règle.

Une bagarre sur la rue Déguarré a de nouveau mobilisé une partie de la force policière vers 2h.30 samedi matin. Un quart d'heure plus tard, un autre appel signalait qu'un motocycliste gisait sans remuer dans un champ; à leur arrivée l'individu repartit tout simplement. Au même moment, les policiers étaient appelés à rétablir l'ordre autour de l'herminette St-Joseph.

Enfin, au cours de la nuit et ensuite samedi matin, les policiers municipaux ont dû reconduire aux cellules deux individus en état d'ébriété particulièrement avancé. Tout ça et pas seulement ça seulement dans la nuit de vendredi à samedi.

**N'oubliez pas de vous inscrire maintenant aux concours.**

- AGRICULTURE
- ARTS DOMESTIQUES
- SALON DES ARTS

ADULTES et ENFANTS

FORMULES DISPONIBLES  
AU BUREAU DE L'EXPOSITION  
CP 968 - TROIS-RIVIÈRES

# éditorial

## Allons-nous avoir notre classique internationale?

La Classique internationale de canots, laquelle a attiré des milliers de personnes dans la Mauricie pendant plusieurs jours et ce depuis plus de 37 ans, semble tomber dans l'oubli, et une certaine torpeur s'est emparée de la masse. Pourtant, c'est un exploit sportif qui a fait ses preuves et qui demande une organisation n'exigeant pas des mois de préparatifs... Quelque chose ne clique pas, et il semble que les gens de La Mauricie sont inconscients de ce qu'ils sont en train de perdre, sauf un homme dynamique et qui a nom Napoléon Boisvert. Pourtant, ce n'est pas à quelques particuliers que cet événement touristique profite, mais bien à des dizaines de restaurateurs, hôteliers, etc.... Ce n'est pas à quelques particuliers à payer pour que cette classique ait lieu. Non, c'est à toute une population, aux hommes d'affaires qui, au lieu de se plaindre, devraient commencer par essayer de comprendre que le succès vient à celui qui travaille pour l'obtenir.

Des interventions ont été faites par différents corps intermédiaires,

par les corps publics afin que le ministère du Tourisme accorde une subvention aux organisateurs de la Classique, comme cela se fait pour d'autres événements sportifs dans la Province, lesquels souvent ne durent qu'une journée... et reçoivent des montants qui font l'envie des directeurs du Club Nautique de Shawinigan. Toutes les pressions doivent être appliquées pour que la Mauricie voie se continuer la Classique annuelle de canots. Nous connaissons des gens dynamiques et qui sont prêts à tout faire pour que la course de canots ait lieu, et ils sont actuellement stupéfaits de voir qu'il ne se fait rien, et que la classique risque de tomber à l'eau.

Bien peu se fait pour amener le tourisme au Québec, sauf des messages publicitaires dans différentes revues. Nous croyons que cela ne correspond pas à la réalité. Visitez LA BELLE PROVINCE est un slogan bien tourné mais ce sont des millions qu'il faudrait investir dans l'industrie du Tourisme pour qu'il prenne la proportion qu'il a en bien d'autres provinces. Bien sûr nous avons un climat changeant, un été comme ceci, un hiver

comme cela, tout de même, des centaines de milliers de gens vont ailleurs ou ne viennent pas ici parce que trop peu nombreuses sont les attractions, les services pour attirer et faire revenir le touriste. Le rapport Parent est venu, le rapport Castonguay est venu, et ce sont des milliards qui sont investis dans l'Education et la Santé, parce qu'on a établi que c'étaient des priorités.... On s'aperçoit tranquillement que l'argent, les emplois, sont plus rares, et que le taux de chômage augmente plus qu'ailleurs.

Il faudra donc insuffler du dynamisme dans l'industrie du tourisme et dans l'industrie tout court, toutes les activités propres à amener des visiteurs, à faire circuler de l'argent doivent être encouragées, et c'est pourquoi nous croyons honnêtement que la classique internationale de canots, comme bien d'autres activités touristiques, mérite l'appui des Autorités, autant moral que financier, à la condition bien sûr que les gens de la région sortent de leur torpeur et mettent la main à la pâte.

Paul E NOLLET

## Un remaniement ministériel s'impose à Québec

La première partie de la session qui s'est terminée à Québec la semaine dernière aura permis d'évaluer les forces en présence à l'Assemblée nationale.

Disons d'abord qu'il est bien difficile de juger l'administration libérale de M. Bourassa qui n'a fait que terminer une joute commencée par l'Union nationale. Malgré tout, le premier ministre s'est rapidement adapté à son nouveau rôle et l'on peut dire qu'il apprend très vite. De plus, il semble très maître de la situation. Par ailleurs, son équipe de jeunes administrateurs, à quelques exceptions près, n'a pas encore accompli des merveilles. Il faut toutefois reconnaître que cette équipe était inexpérimentée. De plus, elle devait assimiler rapidement une foule de problèmes laissés en plan par l'administration précédente.

Le ministre de la santé, M. Claude Castonguay, appartient à une catégorie à part. Même s'il ne possédait aucune expérience parlementaire, il était magnifiquement préparé pour assumer les lourdes responsabilités de ce ministère. Ce Bobby Orr de la politique québécoise permettrait sûrement à l'équipe Bourassa de marquer plusieurs points.

Par ailleurs, M. Guy Saint-Pierre, cet illustre inconnu de la population, s'est imposé rapidement au ministère de l'Education. Il s'est avéré l'une des grandes surprises de la première couvée de M. Bourassa.

M. Pierre Laporte est resté fidèle à son image, un parlementaire expérimenté et redoutable. Enfin M. Jérôme Choquette, le ministre de la Justice et des Institutions financières complète ce triumvirat qui permettra à l'équipe Bourassa de prendre son envol.

Toutefois, nous avons bien l'impression que le premier ministre Bourassa devra rapidement procéder à un important remaniement ministériel avant la reprise des travaux sessionnels car certains membres de son cabinet ne font tout simplement pas le poids.

L'Union nationale a réagi rapidement à la déconfiture qu'elle a connu le 29 avril dernier. Les anciens ministres Paul, Vincent, Masse, Loubier se sont particulièrement distingués par leur agressivité. Evidemment, il faut dire qu'ils étaient en mesure de mener le combat puisqu'ils venaient à peine de se retirer des dossiers. Pour sa part, le chef de l'Opposition officielle,

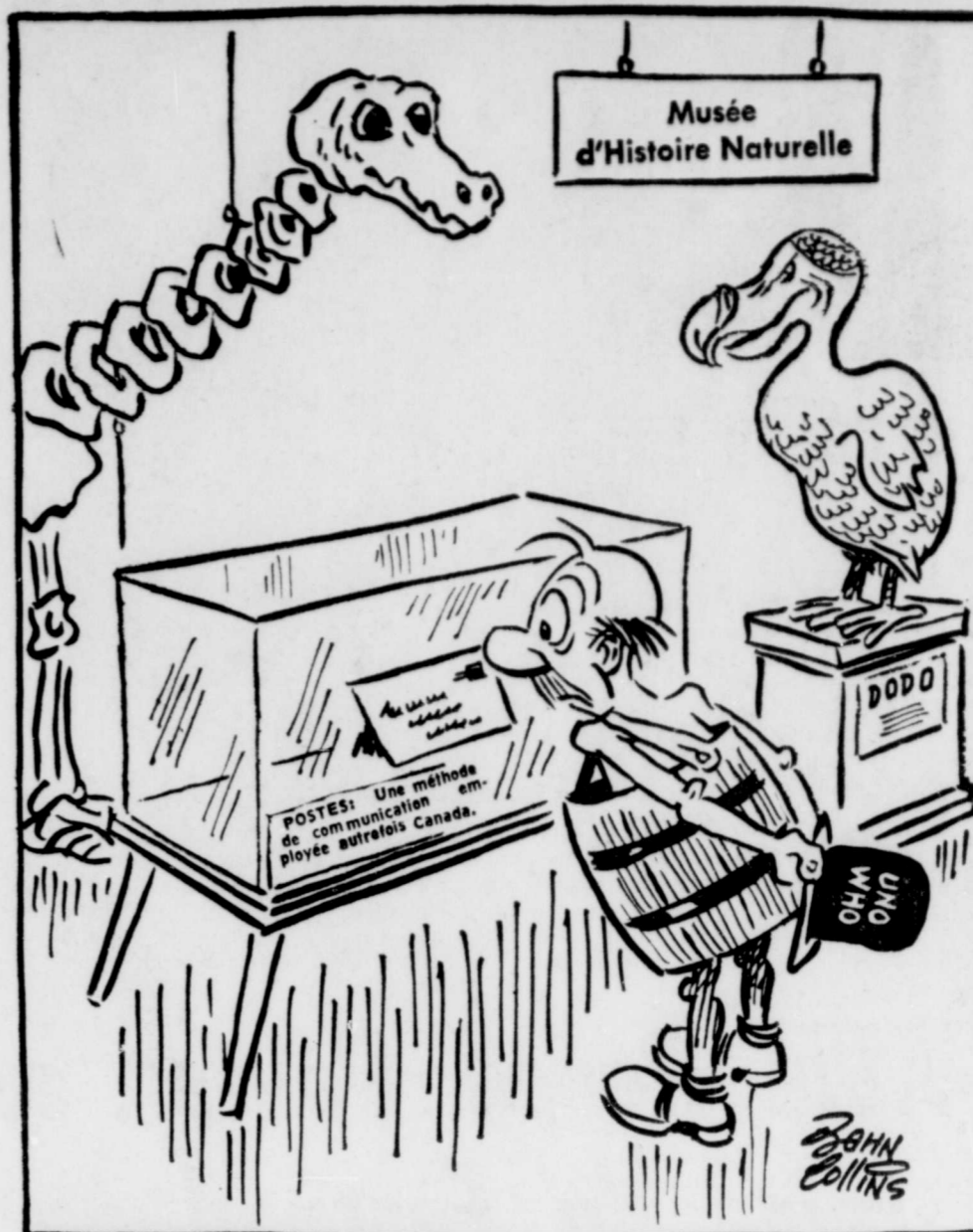
M. Jean-Jacques Bertrand, s'est contenté d'un rôle assez restreint, laissant la vedette à ses anciens collègues.

Au lendemain des dernières élections provinciales, l'on parlait d'un nouveau congrès du leadership de l'Union nationale. M. Bertrand s'est alors empressé de couper court aux rumeurs affirmant qu'il entendait bien rester à son poste. Toutefois, il n'a pas réussi à dissiper ces rumeurs. D'ailleurs, on se demande si sa santé lui permettrait de retrouver un second souffle. D'autre part, on sait également que M. Bertrand n'est pas homme à s'imposer de force. Il n'a jamais nourri d'ambitions démesurées. Il serait probablement très heureux de se retirer en douce, laissant sa place à quelqu'un de plus jeune.

Dans l'éventualité du départ de M. Bertrand, on se demande si l'ancien ministre de l'Education et qui fut également candidat défait au congrès de leadership de l'Union nationale à l'été 1969, tenterait à nouveau sa chance. Cela, pour l'instant du moins, semble bien peu probable. M. Cardinal songerait plutôt à joindre les rangs du Parti québécois. Qui vivra verra.

Sylvio SAINT AMANT

Sur la route de l'extinction



## M. John Turner s'est acquis le respect

par Gérard McNEIL

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Justice, M. John Turner, en est actuellement à mi-chemin dans la mise au point d'un programme qui a affecté nombre de choses, depuis la Cour Suprême du Canada jusqu'aux juges de paix du Nord canadien.

Rien ne garantit que M. Turner sera encore ministre de la Justice, en 1972, mais il reste que son nom est rarement mentionné dans les rumeurs qui ont cours en ce qui concerne un remaniement ministériel.

Sa façon de transiger avec l'Opposition, aux Communes, est en partie ce qui lui a valu une forte réputation, à la Législature. M. Turner, de plus, s'est acquis le respect en annonçant à la magistrature une série de nominations exemptes de partisanerie. Et ses aptitudes juridiques sont évidentes lorsqu'il s'agit de défendre un projet de loi.

De plus, le ministre de la Justice fait partie des "buit intimes" et il fait partie de commissions importantes du cabinet, non seulement sur des problèmes relatifs à la justice, mais encore à la sécurité nationale, aux affaires fédérales-provinciales et à la constitution.

Le bill omnibus

Après avoir succédé à Pierre Elliott Trudeau comme ministre de la Justice en 1968, il a su guider le bill omnibus déposé par ce dernier jusqu'à son adoption par la Chambre, à la session de 1969.

Ce bill a modifié les lois concernant l'ébriété au volant, l'avortement, l'homosexualité, les armes à feu et autres. "Il a fait le travail de tout le monde, jusqu'à maintenant, déclare un de ses adjoints. Maintenant qu'il fait son propre travail, il souhaite évidemment continuer".

C'est ce qui explique la vigueur avec laquelle M. Turner travaille au programme qui s'échelonne sur une période de quatre ans et qui sera peut-être son oeuvre la plus marquante.

Un rendement exceptionnel

M. Turner tire le maximum de ses capacités en tant que ministre de la Justice. Il a un plaisir évident à être, comme il l'a dit récemment, "le gardien temporaire des lois de ce pays". Et ceux qui ont élaboré ces lois ne les reconnaissent peut-être plus, si le gardien temporaire a la chance de compléter son programme de quatre ans.

"J'espère changer la structure et le contenu et, ce qui est encore plus important, l'attitude", dit-il, parlant des modifications à apporter à la loi.

Au cours de la dernière session, le ministre de la Justice a présenté les projets de loi suivants:

- Le projet de loi sur la cour fédérale, qui se propose de réorganiser la Cour de l'Échiquier du Canada et d'en changer l'appellation, tout en lui accordant toute autorité de révision sur les décisions prises par des agences comme la Commission canadienne de radiotélévision, et la Commission d'Énergie atomique.

- Un projet de loi visant à réformer le processus d'arrestation et de cautionnement. Cette législation aurait pour effet de rendre plus difficile pour la police de procéder à une

arrestation dans des cas où une sommation serait suffisante, et elle mettrait fin également au système actuel de cautionnement qui constitue une injustice pour le défendeur non fortuné.

- Le projet de loi sur la Commission de réforme des lois. M. Turner espère nommer un président à cette commission, au cours de l'été, de sorte que celle-ci pourrait commencer à fonctionner vers la fin de l'année en cours.

- Le projet de loi sur la littérature haineuse. Ce projet de loi dénonce comme étant un



crime le génocide ou l'incitation à la haine contre un groupe identifiable d'individus.

Autres amendements

Le ministre de la Justice projette d'autres amendements importants au code criminel, pour la prochaine session. Parmi les amendements projetés, il y a la législation sur la piraterie aérienne et la mise en application de quelques-unes des recommandations faites par la commission dirigée par le juge Roger Ouimet, de Montréal.

M. Turner espère que des lois seront adoptées d'ici 1972, du moins en ce qui concerne les propositions de la commission Ouimet qui tombent sous sa juridiction.

M. Turner étudie également un amendement à la Loi sur les juges, visant à encourager ceux-ci à prendre leur retraite à 70 ANS plutôt qu'à 75. Il est possible que des amendements pratiques soient décrétés en ce qui concerne la Loi du divorce, en 1971. Cependant, en ce qui concerne la Loi sur l'avortement, M. Turner déclare qu'il faudra attendre quelque temps avant de pouvoir évaluer les effets des amendements apportés l'an dernier à cette législation.

## revue de la presse

### Une tragédie inévitable

The Province, Vancouver

La Commission fédérale des prix et des revenus qui a d'abord rassemblé à un médecin appelé à fournir tous les remèdes à un mal, prend maintenant l'allure d'un jury de coroner menant une enquête officielle sur une tragédie inévitable.

Voyez plutôt les nouvelles sur les récentes conventions salariales et les réactions de la commission.

Les briqueteurs de la région de Hamilton ont ratifié une convention d'un an qui leur accorde une augmentation de 32 p.c. sur un salaire de base de \$7.12 l'heure.

Les travailleurs de l'acier de construction, en Ontario, ont obtenu une augmentation de 18 p.c. en un an. Les camionneurs de Toronto ont signé une convention de deux ans qui leur accorde 20 p.c. pour la première année et 9.8 p.c. pour la seconde.

Un porte-parole de la commission, insistant encore sur le plafond de 6 p.c. malgré la vague de conventions, a déploré le fait que celle-ci dépasse "nettement les possibilités de l'industrie de la construction".

A mesure que la situation se dégrade, la Commission tente de supprimer la tendance inflationniste à l'aide d'un plumeau, au moment où la "contrainte" s'avère nécessaire pour assurer le nettoyage.

Le mal réside probablement dans le fait que lorsque les commissaires parlent, ils disent ce qu'ils pensent, mais lorsqu'ils réagissent, ils ne sont plus que le reflet de cette absence de politique réelle qui marque le gouvernement.

### Fanatisme religieux

The Gleaner, Fredericton

Une fois de plus, l'Ulster est déchiré par la guerre civile, attisée par les vieilles querelles entre protestants et catholiques. Les troupes britanniques, qui tentent de séparer les antagonistes, sont aux prises entre deux feux. De gros problèmes se posent au nouveau gouvernement britannique de M. Edward Heath: au premier ministre de l'Irlande du Nord, le major Chichester-Clark et au chef de la République irlandaise, M. Jack Lynch. Les calomnies et l'intolérance sont leurs ennemis à tous.

L'Ulster est infesté de fanatiques et d'agitateurs, et la république d'extrémistes que M. Lynch a des difficultés à contenir.

## anglophone au canada

Parmi les résultats les moins heureux des élections figurent les succès remportés par deux candidats extrémistes de l'Ulster - le rév. Ian Paisley, ardent partisan de la suprématie des protestants et M. Gerry Fitt, partisan presque aussi ardent des catholiques. Avec ces deux hommes au Parlement, toute discussion sur les problèmes de l'Ulster est vouée à être assombrie par un fanatisme religieux qui rappelle le 16ième siècle. Et l'existence même de factions extrémistes suffisamment nombreuses pour faire élire au parlement des députés, est un indice de la difficulté de résoudre la question irlandaise.

### Troubles émotifs et pédagogiques

The Daily Times-Journal, Thunder Bay

Les graves et judicieuses conclusions de la Commission sur les troubles émotifs et pédagogiques des enfants, sont un profond et durable effet sur notre régime d'éducation et la structure du service social.

Le fait qu'un million de personnes au Canada, dont l'âge varie entre un et 20 ans, souffrent de retard mental, de handicaps émotifs et physiques ou d'incapacité générale de s'instruire dans le cadre de notre système actuel d'éducation, aura des répercussions considérables.

Dans son rapport, la commission affirme que de 700 million de personnes seules 25 pour cent reçoivent actuellement l'attention dont elles ont besoin. Si l'on peut dire, sans risque de se tromper, que les services destinés à ces informés ont considérablement augmenté au cours des dernières 25 années, il n'en demeure pas moins que la tâche qui reste à accomplir est considérable.

La souffrance des personnes incapables de s'adapter entièrement aux normes de notre société, était plus qu'évidente depuis quelque temps. Ceux qui sont frustrés par leur incapacité à assimiler les connaissances essentielles requises par la société moderne, se tournent souvent vers le crime dès leur adolescence, ce qui leur vaut d'être enfermés dans des maisons de correction. Très souvent, les enfants admis dans ces institutions manifestent un refus général de se "redresser". Ils se sentent déjà rejetés et, aussitôt remis en liberté, ils reviennent au crime.

On a de plus en plus la preuve, depuis quelque temps, que ceux qui deviennent les narcomanes les plus endurcis ont d'abord été des perdants de la société. Rejetés et négligés par une société trépidante, ils se piquent dans l'espoir de trouver un exécuteur à leur ébeche.

Bien qu'il soit difficile de prouver que dans tous les cas c'est la société et ses institu-

tions qui ont négligé ces personnes, il n'en demeure pas moins que l'on peut encore faire beaucoup pour les aider à résoudre leurs problèmes.

### Des meurtriers...

par Claude HEROUX

TROIS-RIVIERES — Les autorités policières ne permettent pas à n'importe qui de posséder une arme à feu. La raison est simple et réside dans le fait qu'une arme à feu peut rendre d'utiles services mais peut également causer de sérieux dégâts lorsqu'elle est confiée au premier venu.

Il en est de même des automobiles. Que de personnes, particulièrement des enfants, ont perdu la vie ou subi de graves blessures qui les ont moralement et physiquement marquées pour la vie pour l'unique raison que des véhicules étaient confiés à des irresponsables pourtant déclarés intelligents.

Des affiches indiquent le long des chemins publics qu'une limite de vitesse est permise mais combien d'automobilistes la respectent. Il n'est pas nécessaire de détenir un baccalauréat, une maîtrise ou un doctorat d'une université pour comprendre que la vitesse doit être réduite dans une courbe.

Les journaux et les autres médias d'information nous relatent à la journée longue des récits d'enfants frappés par des automobilistes peu soucieux des règlements de la circulation mais les sanctions même en cas de décès sont si peu lourdes que l'insouciance devient de mise.

Plus de signaux

Les gouvernements à tous les paliers devraient par l'expérience savoir que la prudence n'est pas le fort des automobilistes et que ces derniers doivent être soumis à une réglementation rigide à laquelle devraient être attachées des sanctions parfois douloureuses. Mais comme ils sont devant des irresponsables, la réglementation devrait tendre vers le rigorisme et les limites de vitesse devraient être abaissées particulièrement sur des routes aussi boiteuses que la numéro deux.

Cette fameuse route nationale numéro deux, particulièrement pendant la saison estivale, est parsemée d'endroits de villégiature où des centaines d'enfants prennent leurs ébats. Ces enfants comme tous les enfants du monde ont l'insouciance de leur âge et on ne peut exiger autant d'eux qu'on en demande des adultes. Pour les protéger, les autorités responsables ne devraient pas hésiter à installer des feux clignotants aux endroits stratégiques comme dans les courbes et à abaisser la limite de la vitesse. Une étude devrait être consentie sans plus tarder et des mesures devraient être prises sans retard.

## le nouvelliste

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE (1967) Ltée  
FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1920 - TÉLÉPHONE: 376-2501



ABONNEMENT PAR LA POSTE:  
Au Cœur du Québec  
OU IL N'Y A PAS livraison par camelot 18.00 10.00 6.00 2.50  
Ailleurs au Canada et aux États-Unis 30.00 16.00 9.00 4.00  
Autres Pays: 35.00 20.00 12.00 5.00

AGENCES DE PRESSE: Presse Canadienne, Agence France-Presse, Presse Associée, SERVICE DE PHOTO FAC SIMILE: Presse Canadienne, Presse Associée.

Courrier de la deuxième classe  
Enregistrement No. - 0746

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press, ou à l'Agence Reuter, et de toutes informations qui originent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches y compris celles de notre salle de rédaction sont réservés.

## région/sud

## Cinq baraques du temps de la guerre en démolition



CINQ DES BARRAQUES construites en 1940 afin de procurer des chambres aux milliers de travailleurs qui étaient employés durant la guerre par Marine Industrie Limitée et Sorel Industrie Limitée, sont en train d'être démolies. Nous voyons ici la baraque no 5 que des

ouvriers de monsieur Paul Lemire de Sainte-Anne-de-Sorel démantèlent. Depuis la fin de la guerre, ces baraques ont été affectées à différents usages, notamment comme entrepôts pour des firmes commerciales et industrielles. (Photo Gill).

TRACY, (L.B.) — Cinq des huit baraques de "Wartime Housing", située sur la rue Cormier à Tracy, sont sur le point de disparaître. Des ouvriers de Paul Lemire de Sainte-Anne de Sorel sont en train de les démolir. Il s'agit des baraques 6, 9, 10, 13 et 14.

Trois resteront debout, soit les baraques 11 et 12 qui servent d'entrepôt au magasin de meubles Maurice Delagrave et de la baraque 15, qui sert également d'entrepôt à la Marine Industrie Limitée et à Branch Lines Limitée. Les propriétaires de ces baraques, la succession J. Edouard Simard et Tracadié Investment, ont décidé de les faire démolir parce qu'elles n'étaient pas louées, qu'elles étaient vieilles et qu'elles avaient subi les affres de maints gamins, qui prenaient plaisir à fracasser les vitres et à briser portes, fenêtres, etc.

Souignons que ces baraques avaient été construites en 1940 pour abriter les travailleurs de Marine Industrie Limitée et Sorel Industries Limitée. Ces deux usines employaient des milliers d'ouvriers en raison des nombreux contrats de guerre. Ces ouvriers ne pouvaient trouver de logis dans la ville de Sorel et les alentours. Devant cette pénurie de logement, les autorités de ces usines ont décidé de faire construire ces baraques et pouvoir ainsi fournir chambre et pension aux travailleurs.

## Le Prêt d'Honneur: des \$ au service des étudiants

SOREL (L.B.) — Pour l'année académique 1969-70, le Prêt d'Honneur du diocèse de Saint-Hyacinthe a consenti de renouveler 131 prêts pour une somme de \$76,100. Les nouvelles demandes ont été de 124 pour un montant de \$76,000. Ces chiffres sont contenus dans le message du président de la corporation, monsieur Lucien Filion, qui a été réelu pour un autre mandat.

En résumé, cette année, le Prêt d'Honneur a permis à 255 étudiants du diocèse d'emprunter \$152,100 pour la poursuite de leurs études. Au 30 avril 1970, le nombre des prêts en vigueur dans les Caisses populaires du diocèse est de 890 pour une valeur de \$755,367.84. A cette somme doit s'ajouter un montant de \$64,916.46 de prêts dont les 75 dossiers sont détenus au siège social de la Corporation.

Pour les douze mois écoulés au 30 avril 1970, les remboursements sur les prêts en cours aux Caisses Populaires se chiffrent à \$135,079.51, soit une moyenne de remise mensuelle de plus de \$11,000.00.

Selon l'entente conclue avec l'Union Régionale de Saint-Hyacinthe les Caisses Populaires affiliées et le Prêt d'Honneur Inc., la garantie de plus de \$200,000 de débiteurs gardées en nantissement à l'Union Régionale de Saint-Hyacinthe permet de prêter cinq fois ce montant, soit \$1,000,000.

Les bénévoles qui s'occupent du Prêt d'Honneur, souligne le président dans son message, méritent des remerciements pour leur dévouement et aussi pour l'idéal qu'ils poursuivent en voulant aider les nôtres à relever leur niveau intellectuel et éducatif. Merci à toute l'équipe, administrateurs, employés, membres du comité d'étude des dossiers "et souhaitons ensemble que le progrès se poursuive", ajoute monsieur Filion.

Le relevé des prêts autorisés durant l'année académique 1969-70 montant que 23 étudiants de Sorel ont vu leur prêt renouvelé pour un montant de \$16,250.00 et que neuf nouveaux prêts ont été accordés pour un montant de \$6,800.

A Saint-Joseph-de-Sorel et à Tracy, 9 prêts ont été renouvelés et 7 nouveaux prêts ont été accordés pour un montant total de \$8,450.

A Saint-Ours-sur-Richelieu, quatre prêts ont été renouvelés pour un montant de \$2,000.

## Le secret de 500 géants

VICTORIAVILLE (B.A.) — "En Amérique du Nord, depuis plus de vingt ans, des centaines de stations de radio ont connu une cote d'écoute très élevée en s'occupant de la promotion d'une philosophie de succès maintenant reconnue dans le monde libre, comme étant un assurance de réussir, peut-on lire dans un communiqué en provenance du club du XXème siècle.

On y ajoute que depuis 1908 plusieurs sociologues ont effectué des recherches afin de trouver les raisons pour lesquelles certaines personnes ordinaires arrivaient à réaliser des choses extraordinaires.

M.G.H. Couture, conférencier invité par des hommes d'affaires, entretiendra son public "du secret qui a valu à 500 géants reconnus en Amérique du nord, et à plusieurs milliers d'autres personnes un succès exceptionnel". Cette conférence sera donnée à l'auditorium de la Bibliothèque du collège de Victoriaville le 21 juillet. Les billets sont en vente à la librairie St-Jean. Le tout débutera à 1h.30.

## entre/voisins

● Deux jeunes filles de Warwick ont fait leur promesse guide au cours du pré-camp d'été. Il s'agit de Miles Carole Gagnon et Ghislaine Bergeron.

Il semble que les guides de Warwick qui ont fait le camp d'été la semaine dernière ont eu pour tour à tour: elles montaient la garde individuellement pendant une heure la nuit...

● Les scouts pionniers de Warwick sont partis depuis une semaine aux îles St-Pierre et Miquelon pour rencontrer les scouts français, et bien sûr visiter cet endroit splendide. Il s'agit d'un trajet de 1,500 milles effectué en faisant de l'auto-stop.

Un éminent citoyen de Victoriaville, le Dr Massicotte, âgé de 95 ans, est présentement hospitalisé à l'hôtel-Dieu d'Arthabaska. Bon rétablissement!

● Jean-Guy Rivard, frère de notre confrère journaliste Marcel Rivard, a convolé en justes noces avec Michèle Rochefort samedi. Félicitations!

● Si vous rencontrez un homme à la peau noire, portant fièrement une barbe, vous avez des chances d'être en présence d'André Martineau, annonceur au poste radio phonique local, qui revient de vacances de Willwood.

● Un groupe d'étudiants de Kamloops, Colombie-Britannique, devait arriver hier soir à la gare d'autobus de Victoriaville. Ils font partie de l'échange d'étudiants inter-provincial.

● Ce soir, il y aura réunion de la Commission scolaire regroupée du secteur de Victoriaville, et réunion du conseil municipal.

● Le comédien Georges Carrère, directeur de la troupe du Théâtre des Marguerites, à Trois-Rivières Ouest, a été l'objet d'une petite fête surprise, vendredi soir, à Nicolet. En effet, à l'issue du concours de personnalité, les invités furent accueillis chaleureusement par M. et Mme Roland Bolduc qui n'ont pas manqué de souligner l'anniversaire de naissance de M. Carrère en lui offrant un magnifique et délicieux gâteau.

● Le président d'honneur du concours de personnalité des duchesses du Festival de Nicolet, Me Pierre Smith, a quelque peu taquiné les femmes, samedi soir, relativement au secret qu'il a gardé durant une journée complète relativement au choix de la Reine. Il n'a pas caché que certains avaient essayé de connaître l'identité avant la soirée de samedi soir et il a avoué que si les candidates ou les curieux auraient été astucieux, vendredi soir, ils auraient pu s'organiser pour connaître le choix du jury.

● La démonstration offerte par les hommes Valants, dimanche après-midi, a attiré plusieurs centaines de personnes à Nicolet, sur le terrain Nimo, à la sortie Est de la ville. Plus d'une centaine de sauts en parachute ont été exécutés par d'excellents sauteurs. Plusieurs spectateurs ont été émerveillés par la précision des parachutistes.

N'oubliez pas de vous inscrire maintenant aux concours.

- AGRICULTURE
- ARTS DOMESTIQUES
- SALON DES ARTS

ADULTES et ENFANTS

FORMULES DISPONIBLES AU BUREAU DE L'EXPOSITION CP 968 - TROIS-RIVIÈRES

## A Sorel

## L'opération Vacances '70 en marche

SOREL (L.B.) — En effet, la semaine dernière, lors de l'ouverture on a assisté à l'inscription de 1,650 jeunes répartis à travers les deux secteurs de la ville. C'était un record inconnu jusqu'ici dans les annales de la ville.

Cette année, les jeunes ont une gamme illimitée d'activités auxquelles ils peuvent participer. Comme vous le savez tous, le thème Astérix et Obélix en vacances a attiré l'attention de la majorité des enfants. Un film fameux astérix a contribué à mettre en action le thème. Le bricolage pour sa part illustre la civilisation gauloise; maquette du village gaulois, fabrication de casques gaulois et menhirs

avec de la poudre d'amianté charettes avec des bâtons de papyrus, dessins de scènes (de) typiques à la gouache aux crayons feutres et au fusin, sandales et rochettes. Le thème a même des répercussions dans les sports des équipes romaines affrontant des équipes gauloises avec leurs chefs, Abraracourcix et Jules César.

Chaque catégorie se distingue par un nom typiquement gaulois: 4-5 ans: Petit Boutix, 6-7 ans: Boutix, 8-9 ans: Pépex, 10-11 ans: Titanix 12-13 ans: Athérix, 14 ans et plus: Adonix. De nombreux voyages ont été organisés au cours de la semaine dernière en effet, plu-

sieurs groupes eurent la possibilité de visiter Terre des Hommes, le Village d'Oka, le Zoo de Granby, Plattsburgh, Le Jardin des Merveilles.

A chaque semaine, les jeunes peuvent visionner plusieurs films intéressants entre autres les Expos nos amours, les Séries Mondiales de 1969 opposant les Mets de New-York aux Orioles de Baltimore, le Fantôme de Barbe Noir, Robin des Bois et cette semaine Compagnon d'Aventure avec Emile Genest.

Cette année, en plus de développer chez l'enfant le côté physique, nous avons donné un apport minime au côté intellectuel, c'est pourquoi chaque jour des groupes de garçons et filles

circulent régulièrement à la Bibliothèque municipale de Sorel et rencontrent Tante Lucille qui, tout en leur racontant des histoires intéressantes essaient de leur inculquer le goût de la lecture.

Les activités de cette semaine soit du 20 au 25 juillet: Le thème de la semaine: Chez les Romains.

Activités spéciales: Théâtre des Marionnettes à l'Auditorium Municipal le 22 juillet à 8h.30 p.m.

Admission: pour les membres \$0.25 pour les non-membres \$0.50.

Film de la semaine: Compagnon d'Aventure, nombreuses excursions, souper, danses folkloriques etc.

## Les guides sur les sentiers de la forêt

WARWICK (B.A.) — Un groupe de guides Warwick a expérimenté pour la première fois un camp d'été d'une semaine en pleine nature. Ces amoureux de l'ordre et de la nature ont séjourné huit jours au "Vieux Moulin" près de St-Paul-de-Chester. Les jeunes filles étaient commandées par une maîtresse composée de trois membres, Carole Gagnon, assistante, Céline Nappert, cheftaine et Ghislaine Bergeron, assistante. Elles étaient 17 en tout, si l'on compte les deux cuisiniers.

Le mouvement guide fondé en octobre dernier à Warwick par l'abbé Gilles Vigneault, connaît déjà beaucoup de succès. Deux camps principaux sont cédulés annuellement; un en hiver et l'autre en été.

Pendant ces temps, on s'adonne à une multitude d'activités telles que des jeux de jour et de nuit, des excursions, et des journées spécialement préparées pour former les caractères. Deux autres journées spéciales ont remporté beaucoup de succès selon ces demoiselles, soit la journée des parents, où ces derniers étaient venus entendre les chants et les numéros préparés par leurs filles, et la journée indienne comportant une grande fête de circonstance intitulée "les indiens".

On procédait à la remise de fanions à chaque jour pour les filles ayant le mieux appliquées les différents objectifs que l'on s'étaient fixés. Malgré une température généralement maussade, les guides se sont dit charmés par l'expérience vécue.

## Les congés mobiles à la régionale Carignan

SOREL (L.B.) — La Commission scolaire régionale Carignan vient de faire connaître la liste des sept congés mobiles pour l'année scolaire 1970-1971.

Lundi, le 12 octobre 1970; Vendredi, le 20 novembre 1970; Lundi, le 4 janvier 1971; Lundi, le

1er mars 1971; Mardi, le 13 avril 1971; Jeudi, le 20 mai 1971; Vendredi, le 21 mai 1971.

Ces jours de congés se feront aussi pour les écoles élémentaires du territoire de la Commission scolaire régionale Carignan, comme le veut le ministère de l'Éducation.

## Réélection du président à la Fédération du commerce

PRINCEVILLE (G.A.B.) — M. Robert Nadeau de Princeville a été réelu président de la Fédération du Commerce inc., section de l'Estrie, pour un 2ème mandat consécutif de deux ans. Cette nomination vient d'être faite par les délégués de cet organisme réunis en congrès à Sherbrooke. La Fédération du Commerce inc., section de l'Estrie, comprend quelque 2,000 membres employés dans des entreprises de ventes en gros et en détail et faisant partie de syndicats affiliés à la C.S.N. La section de l'Estrie de la Fédération du Commerce inc. est formée des centrales ouvrières de Sherbrooke, Granby, Drummondville, Thetford et Victoriaville.

## Des projets

Plusieurs projets sont étudiés

par la Fédération du Commerce inc., section de l'Estrie, souligne le président, M. Robert Nadeau de Princeville. Un bureau de personnel permanent à Sherbrooke et c'est l'intention de la direction d'en ouvrir un autre à Victoriaville. Le projet a reçu l'approbation des congressistes et des dispositions sont prises pour le réaliser dans un avenir prochain. Cette initiative permettra d'améliorer les services dans cette partie de la région couverte par la fédération et d'agrandir le territoire sous sa juridiction. La nomination de directeurs pour chacune des centrales affiliées à la fédération est un autre domaine qui reçoit l'attention de M. Robert Nadeau. Le choix de ces titulaires se fera à l'occasion de la prochaine assemblée soit vers septembre.



MME R. K. ROBERTSON, épouse du président de la compagnie Colt Industries (Canada) Ltd., a coupé le traditionnel ruban, cette fois en acier inoxydable, qui a marqué l'inauguration officielle du nouveau centre de service à Bramalea, dans la banlieue de Toronto. Le nouveau centre contiendra des produits de Crucible Steel de Saint-Joseph de Sorel, une division de Colt Industries. Des feuilles d'acier inoxydable, de l'acier à outillage ainsi que de l'acier inoxydable, de l'acier à outillage ainsi que de l'acier à matrice, pour servir les clients de

l'Ontario et des provinces de l'Ouest. De gauche à droite, M. J. Ronar, architecte, M. R. S. Graham, gérant des ventes de la division Crucible Steel, A. Dixon, directeur des ventes pour les États-Unis, M. R. Kenneth Robertson, président, Mme Robertson, M. Jean-Louis Gendron de Sorel, vice-président des opérations, M. N. R. Plante, cont'leur, M. S. A. Kazimierowicz, ingénieur et monsieur J. Mires, gérant des ventes pour la région de l'Ontario, tous de la compagnie Crucible Steel, une division de Colt Industries (Canada) Limited.



LES LOUVETEUX de la onzième meute St-Christophe d'Artabaska ont commencé leur camp annuel dernièrement au Mont Gleason de Warwick. Les chefs d'équipe sont ici en compagnie de leur cheftaine. Dans l'ordre

habituel, Daniel Moisan, de l'équipe des Bruns, Bernard Nolez des Blancs, Daniel Jolibois des noirs, Ghislaine Carignan, cheftaine, et Daniel Gaudet, de l'équipe des Cris.

# en province

Les débardeurs retourneront-ils à Québec?

## La requête de Canada Eastern Stevedoring déclarée légale

QUÉBEC PC — Le juge Vincent Masson de la Cour supérieure, dans un jugement rendu vendredi après-midi, a déclaré légale la requête en injonction interlocutoire de la compagnie Eastern Canada Stevedoring, demandant le retour au travail des débardeurs du port de Québec.

L'avocat des débardeurs, qui ne sont pas en grève mais qui ne franchissent pas les lignes de piquetage dressées par leurs confrères syndicaux, les manutentionnaires de fret, avait fait valoir que la Cour supérieure n'avait pas le droit de se prononcer sur cette injonction,

parce que Eastern Canada n'était pas la bonne requérante. Il a soutenu par ailleurs que la convention collective prévoyait une procédure de grief en pareil cas et qu'en l'occurrence il n'y avait pas lieu de présenter une requête en injonction.

La décision de Masson n'oblige pas les débardeurs à retourner au travail dès lundi matin. Elle permet seulement aux deux parties de procéder à l'audition de la cause.

Les débardeurs de Québec qui sont en grève depuis une quinzaine de jours ont été invités par leurs confrères de Trois-Rivières et de Montréal à

aller travailler dans ces deux ports. Ils devaient prendre une décision à ce sujet au cours de la dernière fin de semaine.

La convention entre les deux parties impliquées

dans le litige était presque entièrement acceptée de part et d'autre mais on ne s'entend pas sur une clause en particulier et personne ne semble vouloir céder.

### Poursuites contre le Star

MONTREAL (PC) — Le quotidien Montreal Star et la Ville de Montréal font face à des poursuites judiciaires à la suite d'un récent article portant sur les conditions sanitaires dans plusieurs hôpitaux de la métropole, ont annoncé vendredi les autorités de l'Institut cardiologique de Montréal et de l'hôpital Fleury.

Les autorités de ces deux hôpitaux ont annoncé la possi-

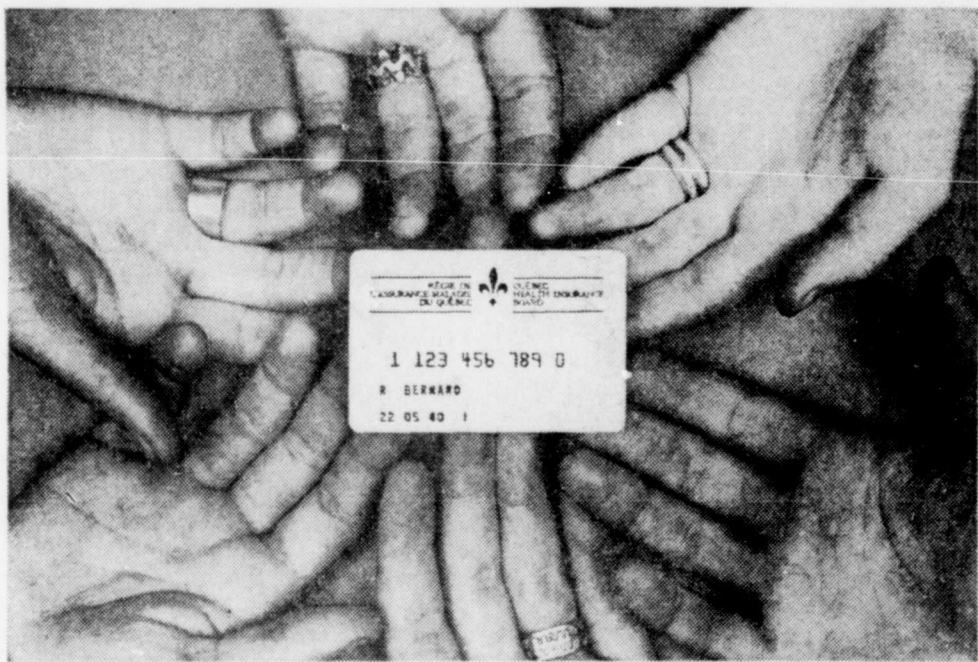
bilité d'intenter des poursuites lors d'une conférence de presse convoquée par l'Association des hôpitaux du Québec.

Ces deux institutions faisaient partie de 13 hôpitaux de langue française cités dans un article paru le 10 juin, alléguant qu'un rapport du Service de Santé de la ville de Montréal faisait état de conditions sanitaires déplorable dans toutes les institutions mentionnées alors.



LE PRÉSIDENT NIXON ET SA FAMILLE disent au revoir au prince Charles et à la princesse Anne à la Maison Blanche comme les deux membres de la famille royale partent pour Londres. Charles serre la main de Tricia Nixon pendant que Mme Nixon converse avec Anne. A gauche se trouvent David et Julie Eisenhower.

## ÇA Y EST... ON L'A L'ASSURANCE-MALADIE !



### LE RÉGIME SERA BIENTÔT EN VIGUEUR. ÊTES-VOUS SÛR D'ÊTRE INSCRIT ?

Ça y est... La loi est votée. On l'a, l'assurance-maladie. Et ce nouveau régime est l'affaire de tous les résidents du Québec. Tous y participent. Tous vont en profiter.

Une brochure expliquant les modalités vous parviendra sous peu. Et nous allons envoyer les cartes d'assurance-maladie à ceux qui nous ont déjà retourné leur demande d'inscription.

Il faut absolument que vous ayez, vous aussi, votre carte. Vous et chaque membre de votre famille. Les professionnels de la santé vous la demanderont chaque fois que vous irez les voir.

Si vous n'avez pas encore retourné votre demande d'inscription (ou le coupon paru dans les journaux), remplissez vite le coupon ci-joint et adressez-le à :

Régie de l'assurance-maladie du Québec  
Centre d'inscription  
Case postale 6600  
Québec 2, Qué.

Pour tous renseignements, écrivez à cette même adresse ou composez 878-9261 (à Montréal) ou 529-6531 (à Québec).

VEUILLEZ ME FAIRE PARVENIR UN FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU RÉGIME D'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC EN LETTRES MOULÉES S.V.P.

NOM DE FAMILLE

1

DATE DE NAISSANCE

PRENOM  JOUR  MOIS  ANNÉE

ADRESSE

2 NO  RUE  APPARTEMENT

MUNICIPALITÉ  ZONE POSTALE OU COMTE

RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC

### Le rapport Castonguay-Neveu sur la réforme des professions

## "Ce ne sont pas des mesures pour éliminer certaines corporations professionnelles"

MONTREAL (PC)—Le ministre provincial de la Santé, de la Famille et du Bien-être, M. Claude Castonguay, a déclaré, hier soir, que les recommandations du rapport Castonguay-Neveu sur la réforme des professions, ne sont pas des mesures visant à éliminer certaines corporations professionnelles.

où on leur accorde le plus de responsabilité et où il y a le moins de contrôle gouvernemental.

"Par conséquent, je ne crois pas que le fait de nommer des représentants du gouvernement soit nuisible", a souligné M.

Castonguay. "Les services rendus par les professionnels doivent être acceptés par toute la population", a-t-il ajouté.

Il a expliqué qu'en nommant des membres aux tribunaux des corporations professionnelles on

laissera une certaine ouverture pour la démocratie.

De plus, la commission Castonguay-Neveu recommande que les corporations professionnelles soient obligées de présenter un rapport annuel à l'Assemblée nationale.

M. Castonguay, qui était interrogé dans le cadre de l'émission Format 60, retransmise au réseau français de Radio-Canada, a expliqué que si l'on avait voulu en arriver à un tel but, la commission aurait recommandé la formation d'organismes provinciaux chargés d'émettre les différents permis.

Le ministre a souligné que les mesures préconisées par le rapport Castonguay-Neveu n'ont pas force de loi, étant simplement des recommandations faites aux autorités concernées.

Il a ajouté que les 53 recommandations du rapport visent à démocratiser certaines corporations, afin de mieux protéger le citoyen.

M. Castonguay a noté que présentement, la population a perdu confiance, dans une certaine mesure, dans différentes corporations professionnelles.

Le ministre a expliqué que de telles mesures s'imposent car certaines corporations ont été organisées à une époque qui était très différente de celle d'aujourd'hui.

#### Structures démodées

Il a souligné que la grande majorité des critiques formulées contre les corporations ne sont pas dirigées vers les membres, mais plutôt contre les déficiences des structures démodées de ces organismes.

M. Castonguay a poursuivi en disant que le but premier des corporations professionnelles est de s'assurer que leurs membres sont aptes à exercer leur profession.

Quant à la recommandation de nommer des membres sur les conseils des corporations professionnelles, M. Castonguay a expliqué que les études menées par la commission d'enquête ont démontré que c'est au Québec où il y a le plus grand nombre de corporations profes-

## Le grand dépareillé.



Flacon: grand, dépareillé  
Goût: espiègle. Arôme: fin  
Couleur: ensoleillée

# BOLS

l'incontestable

Distillé au Canada pour la distillerie Erven Lucas Bols, Amsterdam, Hollande.